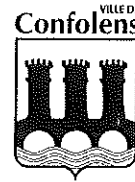


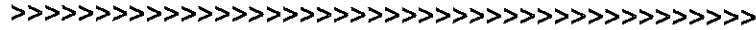
REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le 27 juin deux mil dix-neuf à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 19 juin 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 16
Excusés-Absents : 11
Délégations : 05

Etaient présents :

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s :

M. GERMANEAU Gilbert, M. GAULTIER Emmanuel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DEMONT Jean-Michel, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VIGNAUD Christine

Date de Convocation :
19 juin 2019

Date d'affichage :
19 juin 2019

Délégations :

M. GAULTIER Emmanuel à M. PONTCHARRAUD Michel, M. DEMONT Jean-Michel à M. DUPRÉ Jean-Noël, M. GANTHEIL Robert à Mme VILLEDARY Véronique, M. GOWLAND James à M. GUINOT Jean François, Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2019/06/27
N°18

18-Autorisation de signature des documents relatifs à l'installation et la mise ne service du réémetteur TNT R1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service public R1 (France Télévision) a choisi la société TowerCast pour être diffusé sur notre commune à partir du 03 septembre 2019.

La diffusion de ce multiplex se fera depuis les installations techniques situées au lieu-dit du « Jallais » sur la commune ainsi que depuis le château d'eau dit de « Périssac » sur la commune de Esse (16500).

Concernant le site de diffusion installé sur le château d'eau dit de « Périssac », comme en 2016, il faut déposer un dossier d'agrément auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Pour mémoire, ce site de diffusion a été créé afin d'améliorer la couverture de la Télévision Numérique Terrestre sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :


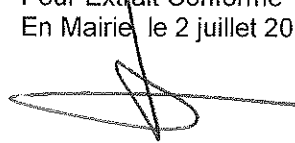
- Autorise Monsieur Le Maire à en faire la demande auprès du CSA, et instruire le dossier
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en service du réémetteur R1

AR PREFECTURE

016-200054047-20190627-2019_06_27_18-DE
Reçu le 03/07/2019

- Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour toutes décisions relatives à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie le 2 juillet 2019



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens